



La Roche-sur-Yon
 Olonne-sur-Mer

Photo



FICHE D'INSCRIPTION

Renseignements état civil <i>(obligatoires)</i>	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
CP :	VILLE : Né(e) le : ... / ... /
Renseignements complémentaires	
<i>(indispensables pour être informé des éventuelles annulations de cours, modifications, manifestations du dojo)</i>	
Téléphone : ... / ... / ... / ...	
Portable : ... / ... / ... / ... <i>(le n° de portable permet de recevoir par SMS les informations du dojo)</i>	
Mail :@..... Inscription à la newsletter OUI / NON	
Profession :	

DOCUMENTS	
Nouvelle inscription	Réinscription
• Un certificat médical datant de moins de 2 mois	<input type="checkbox"/>
• Une autorisation parentale pour les mineurs <i>(Cf verso de cette fiche)</i>	<input type="checkbox"/>
• Photographie d'identité (1 ^e inscription) <input type="checkbox"/>	• Passeport Aïkido <input type="checkbox"/>
• Fiche d'inscription remplie (recto/verso) <input type="checkbox"/>	
• Règlement	Réservé Dojo
Chèque <input type="checkbox"/> Banque	Montant €
Espèces <input type="checkbox"/>	Montant €
Autres	Montant €
Tarifs (adhésion-Licence-Assurance) : Adultes 120 € - Ados 90 € - Enfants 60 €.	Complet <input type="checkbox"/>
Tarifs spécifiques étudiants/Demandeurs d'emploi	Inscrit <input type="checkbox"/>
	Licence demandée <input type="checkbox"/>
	Passeport à jour <input type="checkbox"/>
L'INSCRIPTION ENTRAINE DE FACTO L'ADHESION AUX PRINCIPES DE LA « VIE DU DOJO » CI-INCLUS	

1 - Comment avez-vous connu notre dojo d'Aïkido ?

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1. Télévision | 1. <input type="checkbox"/> |
| 2. Journaux | 2. <input type="checkbox"/> |
| 3. Démonstration | 3. <input type="checkbox"/> |
| 4. connaissances (ami ...) | 4. <input type="checkbox"/> |
| 5. Site internet | 5. <input type="checkbox"/> |
| 6. Blog | 6. <input type="checkbox"/> |
| 7. Prospectus | 7. <input type="checkbox"/> |
| 8. autres | 8. <input type="checkbox"/> |

<http://aikikaiyonais.over-blog.com/> ou www.aikidovendee.com

ENTRAINEMENTS : SALLE J. YOLE Bd SULLY – LA ROCHE-SUR-YON
SALLE ARTS MARTIAUX PARC DES SPORTS – OLONNE-SUR-MER



FORMULAIRE ACCIDENT

Un accident est toujours possible. Dans ce cas, le blessé est évacué vers le Centre Hospitalier le plus proche. Le personnel hospitalier (chirurgiens, médecins) refuse d'intervenir sans l'accord des parents pour un enfant, ou sans votre accord pour vous-même. Afin de pouvoir intervenir rapidement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné - Téléphone(s) 1 -

AUTORISE les responsables du cours d'Aïkido, à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé DE MON ENFANT* ou DE MOI-MEME¹, en cas d'accident, pour la saison en cours, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence, selon les prescriptions du corps médical consulté.

Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »

Le/...../..... SIGNATURE(s)

Observations éventuelles à communiquer au corps médical: Contre-indications médicamenteuses, allergies, etc...

Autorisation parentale pour les mineur(e)s

Je Nous¹, soussigné(s) détenteur(s) de l'autorité parentale, autorise(ons) ² à pratiquer l'Aïkido au dojo de La Roche-sur-Yon, (Aïkikai Yonnais) ou Olonne-sur-Mer (Olonne Aïkido) aux horaires prévus et établis par l'association.

Prénom NOM

Prénom NOM

Date et Signature

Date et Signature

* Indiquer en toutes lettres le nom et prénom de l'enfant

Autorisation d'exploitation gratuite de photographies et d'images

Je soussigné(e), _____, né(e) le _____
à _____

autorise l'association « Aïkikai Yonnais » et Olonne Aïkido à exploiter gratuitement les photos de ma personne ou de mon enfant,, prises lors de la pratique de l'AIKIDO (entraînement, démonstrations, initiations, stages, séances photos...).

Cette autorisation vaut pour l'exploitation de ces photos pour la création et l'impression d'affiches, tracts, prospectus, livres, autocollants et autres supports publicitaires liés exclusivement à l'Aïkido.

Ces photos pourront également être utilisées dans les sites Internet et blog, qui servent à informer sur l'Aïkido et à le promouvoir.

L'autorisation d'utilisation de ces photos et images commence au jour de la signature du présent document et est illimitée dans le temps. L'arrêt de l'exploitation de ces photos pourra se faire définitivement sur simple demande écrite adressée à Aïkikai Yonnais ou Olonne Aïkido (adresse complète en bas de page).

Les documents émis ou conçus avant la demande d'arrêt continueront à être utilisés par l'association.

A La Roche-sur-Yon le

Signature

¹ Rayer la mention inutile

² **Prénom et NOM** de la personne mineure



« Vie du dojo » - Informations pour les pratiquants :

L'Aïkido est une discipline martiale traditionnelle orientale, à l'opposé du sport et des compétitions. Les valeurs culturelles qui la régissent sont donc assez éloignées de notre système culturel.

Le fondateur, Me Ueshiba, a élaboré une pratique très précise qu'il convient de respecter pour ne pas dévaloriser cet art. Il est de la responsabilité de l'enseignant au sein du dojo que de veiller à garder l'esprit traditionnel, conforme à celui du fondateur. « L'Aïkido forme des hommes libres » selon Me Ueshiba, il doit conduire à l'autonomie des individus, avec comme objectif premier son propre développement : selon le fondateur, l'Aïkido « (...) n'est pas fait pour corriger les autres, mais soi-même ». Dès lors, dans leur apprentissage, tout pratiquant sera amené à exercer des missions confiées par l'enseignant, permettant ainsi d'appréhender l'ensemble du fonctionnement du dojo et de développer son autonomie et de pratiquer en toute sécurité.

Voici quelques unes de ces règles de fonctionnement :

Tenue - une tenue adéquate est indispensable pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Le pratiquant doit avoir un Keiko ghi (kimono) blanc à sa taille, une ceinture blanche, éventuellement un T-shirt blanc en dessous. L'Aïkido se pratique pieds nus sur le tapis, il convient donc d'avoir une paire de sandales pour aller du vestiaire au tapis.

La tenue traditionnelle est complétée par un Hakama (pantalon large noir ou bleu). Celui-ci étant assez onéreux, il est d'usage de ne le porter qu'après un certain nombre d'années de pratique. C'est l'enseignant qui détermine le moment venu pour porter ce complément de tenue.

Un jeu d'armes est nécessaire, pour les débutants et les enfants, le dojo fournit le matériel, pour les autres pratiquants cela devient un élément incontournable de son équipement.

Hygiène -

L'Aïkido suppose qu'il y ait au cours de la pratique des contacts. Le pratiquant doit avoir une hygiène corporelle adéquate avant de monter sur le tapis, cela s'entend du corps lui-même mais aussi de sa tenue : le corps est propre (au besoin des douches sont à disposition avant de monter sur le tapis), les ongles propres et coupés (risques de coupures), sans bijoux ni autres agréments (risque de blessure aux cours de la pratique). Pour ces mêmes raisons, on ne mange pas et on ne boit pas sur le tapis.

La tenue est elle aussi propre et sèche et en bon état.

Horaires -

Les horaires indiqués sont ceux du début et fin de la pratique sur le tapis. Le cours démarre à l'heure. Il est donc indispensable de prévoir un temps pour se préparer et être prêt à temps pour monter sur le tapis lorsque l'enseignant l'autorise.

Pour les enfants, les parents ou ceux qui les accompagnent doivent aider le jeune pratiquant à se préparer, au moins au début. Être autonome sur ce point fera aussi partie de l'apprentissage.

Responsabilités -

Les pratiquants sont sous la responsabilité de l'enseignant à partir du moment où ils montent sur le tapis et jusqu'au moment où ils en descendent. Le dojo prend une assurance pour la pratique, conformément à la loi, mais celle-ci ne couvre que le temps de pratique. Pour les jeunes pratiquants, il est donc indispensable que la venue au dojo ainsi que le retour soit accompagné par des adultes assumant la responsabilité. Le dojo ne pourra être tenu pour responsable de quelque ce soit en dehors du temps de pratique proprement dit. Merci de prendre toutes dispositions pour qu'aucun jeune ne se retrouve seul avant et après la pratique.

